

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école secondaire Pamphile-Le May,
Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSN), tenue le 27 octobre 2021, à
19 h 15, sur Zoom.

Étaient présents :

Marie-Ève Ouellet, direction
Caroline Gingras, direction adjointe

Stéphanie Beaurivage, enseignante
Patrick Auger, enseignant
Katherine Beaudet, enseignante
David Baillargeon

Chantal Fortin, professionnelle
Judith Houde, technicienne en loisirs

Karine Cloutier, parent
Kassandra Gravel RJL (invité, comité des jeunes)
Joanie Laliberté, parent
Carolyne Plourde, parent
Sophie Guimond, parent
Lisane Boutin, parent

Mary-Kate Labonté, présidente du conseil étudiant
Élisa Bouffard, vice-présidente

Étaient absents:

Sara Perreault

CE/2021-2022

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
- 1.2 Présences et vérification du quorum

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2021
- 2.4 Suivis au procès-verbal

3. QUESTIONS DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 Adoption du budget annuel du conseil d'établissement adoption
- 4.2 Consultation des élèves par le conseil d'établissement
- 4.3 Approbation des activités éducatives et culturelles approbation

5. INFORMATIONS

- 5.1 Présentation et suivi du projet éducatif

6. RAPPORTS

- 6.1 Rapport du président
- 6.2 Rapport de la direction
- 6.3 Rapport de l'équipe-école
- 6.4 Rapport des élèves

7. AUTRES POINTS

- 7.1 Date de la prochaine rencontre

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
- 1.2 Présences et vérification du quorum

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat : Chantal Fortin
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ PAR **Stéphanie Beurivage** et ADOPTÉ par **Katherine Beaudet**.
 - 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 29 septembre 2021. PROPORSÉ par **Lisane Boutin**. ADOPTÉ par **Joanie Laliberté**.
 - 2.4 Suivis au procès-verbal
3. Aucun parent intéressé pour siéger sur le Comité de parents.
- 4.4 Proposition FMSS (bal, collation des grades). Le lendemain les élèves étaient très contents de la décision.
 - 5.1 Formation aux nouveaux membres. La direction envoie des capsules pour tous selon les thèmes vus pendant les réunions, au cours de l'année. Ceci fait office de formation.

3. QUESTIONS DU PUBLIC. Cassandra Gravel, Recrutement des jeunes de Lotbinière. Elle est intervenante communautaire et se présentera le midi à Pamphile-Le May pour prendre contact avec les élèves. Cela lui permettra d'intervenir davantage, de façon préventive, auprès d'eux.

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.4 Adoption du budget annuel du conseil d'établissement
Lecture du document : Fonctionnement-CÉ, pour bien comprendre les dépenses autorisées.
Budget total : 2 340\$ Proposé par Lisane Boutin. Adopté par Stéphanie Beurivage.
- 4.5 Consultation des élèves par le conseil d'établissement
Obligation de consulter les élèves sur un sujet en particulier. À réfléchir pour le prochain CÉ.
- 4.6 Approbation des activités éducatives et culturelles. Proposé par Judith Houde et Approuvé par Katherine Beaudet.
- 4.7 Approbation de journée FPT. Il y a 4 titulaires en FPT. Le 2 novembre, les élèves sont à la maison avec un plan de travail. Les enseignants et la TES travaillent en concertation pour la planification des plans d'intervention. Approuvé par Sophie Guimond et adopté par Lisane Boutin.

5. INFORMATIONS

5.1 Présentation et suivi du projet éducatif.

La pandémie a fait en sorte que le projet éducatif n'a pas pu être travaillé autant que l'école l'aurait désiré, mais elle a tout de même obtenu des résultats intéressants.

Les orientations :

- Rehausser le niveau de compétences en littératie et en numératie des élèves.
- Actualiser les approches pédagogiques en se basant sur les pratiques probantes.
- Encourager l'adoption de comportements orientés vers l'effort, la réussite et l'excellence.

6. RAPPORTS

6.5 Rapport du président : Formation du 9 et 11 (facultative). Toutefois, une formation est obligatoire, mais elle peut être faite de différentes façons. Par exemple, lire les fiches et les capsules mises à la disposition du CÉ par la direction.

6.6 Rapport de la direction :

- La cafétéria est maintenant ouverte. L'inauguration aura lieu le 5 novembre sur l'heure du midi. Les 2 directions serviront les repas, pour l'occasion. Il y aura un concours pour donner un nom à la cafétéria ainsi que le tirage de bons de repas. Des photos seront prises pour montrer aux parents au prochain CÉ.
- 1^{re} communication aux parents. Rencontre de parents à venir en virtuel (11 novembre en soirée et le 12 novembre en après-midi).

6.7 Rapport de l'équipe-école :

Judith Houde : midi promotion pour secondaire en spectacle. Des capsules vidéo seront faites pour la promotion de Pamphile-Le May.

Les profs en art ont fait un travail remarquable pour décorer l'école de décorations d'Halloween.

Katherine Beaudet : Les élèves auront à s'autoévaluer sur : Se donner des méthodes de travail efficaces. Les enseignants en discutent avec leurs élèves.

David Baillargeon : Les élèves sont contents d'avoir des activités sur l'heure du midi et le soir en parascolaire. On rêve de planter une forêt.

Stéphanie Beaurivage : Danse country en parascolaire : bonne participation des élèves.

Patrick Auger : Le parascolaire le midi permet aux élèves d'avoir une activité intéressante qui les motive à venir à l'école.

Chantal Fortin : Activité de Création de jeux vidéo en collaboration avec Fusion Jeunesse. Un jour cycle au Créalab et un soir par semaine en visioconférence.

6.8 Rapport des élèves :

Mary-Kate : 1^{re} activité : conteur de l'épouvante. Les élèves ont beaucoup apprécié cette activité.

Couloir de l'horreur. Demain, film « Coco ». Un concours de déguisements aura lieu.

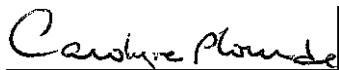
Suggestion : faire le couloir de l'Horreur sur 2 midis, car ce fut vraiment très apprécié des élèves.

Élysa : Activités des boîtes à défis vendredi en PM.

7. AUTRES POINTS

7,1 Date de la prochaine rencontre : 8 décembre

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20 :05 proposé par Katherine Beaudet et adopté par Patrick Auger.



Carolyne Plourde
Présidente



Marie-Ève Ouellet
Directrice